

**SYNTHESE DES TARIFS COMMUNAUX - Mise à jour décembre 2025 -**

<b>TARIF BUSAGE – délibération n°27-2025</b>		
BUSE diamètre 300	100 €/mètre linéaire	27.09 € de l'heure par agent
BUSE diamètre 400	150 €/mètre linéaire	
BUSE diamètre 500	Sur facture	
REGARD	Sur facture	
Béton au m3	Sur facture	
Tout venant au m3	Sur facture	
Grille 41X41	80 € par grille	
Grille 51X51	130 € par grille	
Grille 62X62	175 € par grille	
<b>TARIF CAVURNES ET CONCESSIONS CIMETIERE – délibération n°78-2022</b>		
Concession 30 ans	220 €	
Columbarium 30 ans	440 €	
Columbarium 15 ans	220 €	
Jardin du souvenir emplacement plaque 10 ans	100 €	
Cavurne 30 ans (non pratiqué)	500 €	
Cavurne 15 ans (non pratiqué)	300 €	
Terrain cinéraire – Terrain nu – 30 ans	110 €	
Terrain cinéraire – Terrain nu -15 ans	70 €	
<b>LOCATION TABLES ET CHAISES – délibération n°91-2009</b>		
Location d'une table	4 €/table	
Location d'une chaise	0.50 €/chaise	
<b>LOCATION SALLE DES FETES – délibération 88-2024</b>		
Durée de la Location	Commune	Hors Commune
Une journée (hors jour férié) avec cuisine	300.00 €	400.00 €
Une journée (hors jour férié) sans cuisine	200.00 €	300.00 €
Une journée (jour férié) avec cuisine	400.00 €	500.00 €
Une journée (jour férié) sans cuisine	300.00 €	400.00 €
Week-end hors jour férié avec cuisine	550.00 €	700.00 €
Week-end hors jour férié sans cuisine	450.00 €	600.00 €
Jour férié précédé ou suivi d'un week-end Avec et sans cuisine	Weekend + 150.00€	Weekend + 150.00€
Réveillon de la Saint-Sylvestre ou Noël uniquement cuisine	1500.00 €	2000.00 €
Vaisselle (par tranche de 50 couverts) (Assiettes, verres, couverts + 10 pichets)	60.00 €	60.00 €
<u>Vaisselle cassée ou perdue :</u> Assiettes Verres, tasses ou sous-tasses, couverts Pichets, ustensiles		4.00€ 2.00€ pièces 10.00€
Forfait chauffage : du 15 octobre au 15 avril - Par jour		40.00 €
ASSOCIATION : une location gratuite avec caution par an (hors casse)	Gratuit du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars 1 fois/an	Non louable
CAUTION : salle, cuisine et extérieurs (si dégâts, facturés au devis). Caution à rendre uniquement après paiement des sommes dues.		1500.00 €
Propreté de la salle : voir règlement. Le temps passé par l'agent sera facturé au prix de : 30.00€/heure		30.00 € /heure

**SYNTHESE DES TARIFS COMMUNAUX - Mise à jour décembre 2025 -**

<b>SALLE DE LA ROSELIERE – ATELIER DU MARAIS – délibération 88-2024</b>	
Mise à disposition	Uniquement les habitants de la commune
Heure maximale de fin de soirée	Minuit uniquement pour les locations
Récupération des clés	Vendredi après-midi
Retour des clés	Lundi matin
Capacité maximale	50 personnes pour un repas
Montant location	200 € le week-end
Caution week-end	500 €
Location demi-journée	50 €
Caution demi-journée	Sans objet
Chauffage week-end	40 € du 15 octobre au 15 avril de chaque année
Chauffage demi-journée	20 € du 15 octobre au 15 avril de chaque année
Tables et chaises	Mises à disposition pour 50 personnes
Vaisselle, frigo, cuisson	Non fourni
Noël, Nouvel an	Non louable
Location théâtre et soirées spectacles	100 € la mise à disposition et 40 € de chauffage du 15 octobre au 15 avril
Location associations extérieures	100 € pour une période scolaire du 1 <sup>er</sup> septembre au 30 juin de chaque année
Propreté de la salle	30.00 €/heure passé par l'agent - voir règlement
<b>SALLE DE LA BRUYERE – ATELIER DU MARAIS – délibération 56-2025</b>	
Mise à disposition	Uniquement les associations communales et extérieures et professionnels dispensant des cours, activités ou animations
Montant location associations extérieures ou professionnels dispensant des cours, activités ou animations	100 € annuel Pour une période du 1 <sup>er</sup> septembre au 30 juin pour une utilisation hebdomadaire
Location théâtre et soirées spectacles	Mise à disposition gratuite si location simultanée de la salle de la Roselière
Location demi-journée Soit 4 heures	50 €
Chauffage demi-journée	15 € du 15 octobre au 15 avril de chaque année
Tables et chaises	Mises à disposition pour 30 personnes
Vaisselle, frigo, cuisson	Non fourni
Noël, Nouvel an	Non louable
Propreté de la salle	30.00 €/heure passé par l'agent - voir règlement
<b>SALLE DES SPORTS</b>	
Mise à disposition	Uniquement les associations communales et extérieures et professionnels dispensant des cours, activités ou animations
Montant location associations extérieures ou professionnels	150 € annuel pour une période du 1 <sup>er</sup> septembre au 30 juin pour une utilisation hebdomadaire
Location à la journée	50 €
Propreté de la salle	30.00 €/heure passé par l'agent - voir règlement
<b>BIBLIOTHEQUE – délibération 15-2021</b>	
Abonnement individuel	GRATUIT
Vente de livres	1 €
Carte perdue	2 €
Impressions de documents (A4, noir et blanc)	0.20 € la page
<b>BAZ'ADOS – délibération 52-2023</b>	
ADHESION ANNUELLE	30 €
<b>TARIFS DES ACTIVITES :</b>	

**SYNTHESE DES TARIFS COMMUNAUX - Mise à jour décembre 2025 -**

Activité à la Baz'Ados sans prestations ni déplacements	Gratuit					
Activité à la Baz'Ados sans prestation avec déplacement limité dans l'agglomération	1€					
Activité à la Baz'Ados sans prestation ni déplacement mais avec achat/fournitures	3€					
Activités avec prestations et déplacement (tarif bas)	5€					
Activités avec déplacement et déplacement (tarif haut)	15€					
Activité avec prestations et déplacement en autocar	20€					
<b>MULTISPORT COMMUNAL - délibération 70-2022</b>						
ADHESION ANNUELLE	30€					
Pour un enfant	60€					
Pour une fratrie de deux enfants	90€					
Pour une fratrie de trois enfants	110€					
<b>TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ECOLES - délibération 90-2024</b>						
REPAS	Quotient inf. 1000€	Quotient de 1001 à 1500€	Quotient sup. à 1501€			
Maternelle	1€	4.13€	4.21€			
Primaire	1€	4.51€	4.58€			
Maternelle externe	1€	5.23€	5.34€			
Primaire externe	1€	5.61€	5.72€			
Adultes	6.26€					
3 <sup>ème</sup> ENFANTS	-0.25€ sur le prix normal du repas					
Panier repas	1.50€					
Repas occasionnels	Majoration de 8 %					
Pénalité (non réservé et consommé)	3€					
<b>TARIFS GARDERIE ECOLE LES FRENES - délibération 38-2025</b>						
GARDERIE MATIN ET SOIR	0.50€					
PENALITE DEPASSEMENT HORAIRES FERMETURE	1.00€					
<b>PHOTOCOPIES - délibération 04-2010</b>						
ASSOCIATIONS						
LES 400 PREMIERES PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC	OFFERTE		Une photocopie A3 vaut 2 photocopies A4			
A PARTIR DE LA 401 <sup>ème</sup> PHOTOCOPIE	0.20€		A3 noir et blanc			
	0.10€		A4 noir et blanc			
	0.60€		A3 couleur			
	0.30€		A4 couleur			
PARTICULIERS						
PHOTOCOPIES (noir et blanc uniquement)	0.40€		A3 noir et blanc			
	0.20€		A4 noir et blanc			